



Fondation

de  
France

En partenariat  
avec



Projet : Amélioration de la Commercialisation des Produits Agroécologiques au Bénin (ACPAB) / Convergence Bénin - AFDI 64

# CAHIER DE CHARGES DE PRODUCTION ANIMALE AGROECOLOGIQUE :

## ***POULETS LOCAUX ET LAPIN***

**AUTEURS : CONVERGENCE BENIN & AFDI 64**



***Financement : CFSI, AFD et  
la Fondation de France***

Rédaction : Kocou Wilfrid MEADAN, Ingénieur Agronome

Année 2025

Ce document a été réalisé par CONVERGENCE BENIN et AFDI 64 avec le soutien financier du CFSI, de la Fondation de France et de l'AFD dans le cadre du programme PAFAO appel 2024. Il ne reflète pas nécessairement les opinions du CFSI, de la Fondation de France et de l'AFD.

## TABLE DES MATIERES

<i>Table des matières</i>	<u>2</u>
<i>Liste des sigles</i>	<u>3</u>
<i>Liste des photos</i>	<u>4</u>
<i>Remerciements</i>	<u>5</u>
<i>Introduction</i>	<u>6</u>
<b>1. Caractéristiques des espèces d'élevage</b>	<u>8</u>
1.1. Caractéristiques des poulets	<u>8</u>
1.2. Caractéristiques des lapins	<u>8</u>
<b>2. Exigences relatives aux conditions des élevages</b>	<u>8</u>
2.1. Logement (bâtiments et parcours)	<u>8</u>
2.2. Bien-être animal	<u>10</u>
2.3. Santé animale	<u>11</u>
<b>3. Exigences relatives à l'alimentation</b>	<u>14</u>
<b>4. Exigences relatives à la reproduction</b>	<u>14</u>
<b>5. Exigences relatives à la gestion des déjections</b>	<u>15</u>
<b>6. Exigences relatives à l'abattage et transformation</b>	<u>15</u>
<b>7. Commercialisation</b>	<u>16</u>
<b>8. Suivi et évaluation</b>	<u>16</u>
<b>Conclusion</b>	<u>16</u>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	<u>17</u>

## **LISTE DES SIGLES**

ACPAB	:	Amélioration de la Commercialisation des Produits Agroécologiques au Bénin
AFD	:	Agence Française de Développement
AFDI 64	:	Agriculteurs Français et Développement International Pyrénées et Atlantiques
ATDA	:	Agence Territoriale de Développement Agricole
CFSI	:	Comité Français pour la Solidarité Internationale
DDAEP	:	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
OGM	:	Organisme Génétiquement Modifié
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAFAO	:	Promotion de l'Agriculture Familiale en Afrique de l'Ouest

## **LISTE DES PHOTOS**

- Photo 1. : Elevage de poulets dans un espace clôturé et aéré
- Photo 2. : Elevage des poulets dans un bâtiment
- Photo 3. : Elevage sur parcours herbeux
- Photo 4. : Elevage sur litière dans clapier
- Photo 5. : Élevage traditionnel sur litière
- Photo 6. : Cage clapier pour élevage de lapins
- Photo 7. : Plante de *Heliotropium indicum* ; nom commun en mina : Koklodadouin
- Photo 8. : Plante du Basilic ; nom commun en Mina : Hissi Hissi
- Photo 9. : Plante de moringa ; nom commun en Mina : Kpatoviman
- Photo 10. : Plante de Vernonia ; nom commun en langue mina : Aloman
- Photo 11. : Plante de *Ocimum gratissimum* ; nom commun en langue mina : Tchayo
- Photo 12. : Plante de *Acalypha indica* ; nom commun : Djivi-djivi

## **REMERCIEMENTS**

L'ONG CONVERGENCE BENEIN et son partenaire AFDI 64, expriment leurs gratitude à l'endroit du CFSI, l'AFD et la Fondation de France pour leur appui financier grâce auquel le présent cahier de charges de production animale agroécologique est élaboré.

Nos remerciements aussi à l'endroit de :

- La mairie de Comé ;
- La mairie de Grand-Popo ;
- La Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Mono (DDAEP-Mono) ;
- La Cellule Communale ATDA de Comé ;
- La Cellule Communale ATDA de Grand-Popo ;
- L'Union Communale des Producteurs de la Commune de Comé ;
- L'Union Communale des Producteurs de Grand-Popo ;
- Les membres du cadre institutionnel de gestion de la norme et qualité des produits agroécologiques (Points Focaux) du projet ACPAB ;
- Toutes les personnes ressources associées à l'élaboration du document.

## INTRODUCTION

La consommation de masse des produits agroécologiques demeure un défi à relever au Bénin. Dans les communes de Grand-Popo et Comé, des maraîchers, riziculteurs, éleveurs de poulets et de lapins ayant opté pour l'agriculture durable notamment l'agroécologie sont confrontés au problème de débouchés sécurisés et rentables de leurs produits. Plusieurs facteurs résultent de ce problème. D'abord l'accessibilité par le prix des produits biologiques fait d'eux des produits de niches réservés à une classe de personnes, notamment les personnes à revenu ou pouvoir d'achat élevé. En effet, il n'est pas donné à tous les consommateurs d'en disposer pour leur consommation. Les marchés de niche déjà limités sont de plus en plus saturés pour absorber l'entièreté des productions biologiques ou agroécologiques.

Pour écouler leurs produits, les producteurs font recours aux marchés traditionnels locaux au même titre que les produits conventionnels. Il se crée une confusion entre les deux catégories de produits par absence d'éléments de différenciation entre les deux catégories de produits au désavantage des produits agroécologiques moins valorisés. L'autre facteur limitatif de débouché sécurisé et rentable dans les deux communes est l'accessibilité physique des produits agroécologiques. Il se situe à deux niveaux. Le premier c'est l'absence de points de vente spécifiques réservés aux produits agroécologiques pour la satisfaction des besoins des consommateurs à la recherche de ces produits. Le deuxième c'est les difficultés d'acheminement des produits des zones de production vers les milieux urbains à cause de la dégradation des voies souvent inondées ou latéritiques érodées.

Le manque de visibilité des produits agroécologiques ne favorise pas aussi leur écoulement. En effet, l'inexistence de points de vente des produits agroécologiques pour les consommateurs à la recherche des produits agroécologiques de s'approvisionner se pose alors que des acteurs s'y investissent dans l'agriculture durable dans les deux communes. En ce qui concerne les produits de viande, notamment les poulets et lapin, ils sont fortement concurrencés par les produits carnés importés. Les poulets et lapins

produits localement sont vendus sur pieds alors que les consommateurs les recherchent sous la forme habillée.

Au regard de l'ensemble de ces problèmes et dans la perspective d'apporter des solutions, la présente action intitulée : ***Amélioration de la Commercialisation des Produits Agroécologiques au Bénin (ACPAB)*** est initiée. Elle est protégée par l'ONG CONVERGENCE BENIN en partenariat avec AFDI 64 et financée par le CFSI et l'AFD dans le cadre du programme PAFAO appel 2024. La concrétisation de la consommation de masse des produits agroécologiques notamment les produits d'élevage à cycle court (volaille et lapin), les produits maraîchers et le riz est l'ultime objectif à réaliser à travers la présente action. Les principaux marchés des deux communes et ceux des zones de grande consommation sont visés de sorte à atteindre le plus grand nombre des consommateurs. Il importe alors de respecter certaines exigences dans les techniques de production pour garantir un produit fini sain non seulement respectueux de l'environnement mais aussi offrant au consommateur l'apport d'éléments nutritifs sans contaminant pour une meilleure santé humaine.

Le présent cahier de charges est conçu pour définir les spécificités de production animale notamment l'élevage agroécologique du lapin et des poulets locaux ainsi que les démarches pour la mise en marché des produits finis.

## 1. Caractéristiques des espèces d'élevage

### 1.1. Caractéristiques des poulets

La race des poulets élevée au Bénin est la race commune. Elle est adaptée au climat et sont résistantes aux maladies (race rustique). C'est une race à croissance lente ayant une meilleure qualité de viande. Les Poussins d'élevage doivent être issus d'élevages agroécologiques ou biologiques. Les poules locales donnent à l'éclosion des **œufs 05 à 10 poussins voire plus**. Les sujets à commercialiser pour la consommation doivent avoir l'âge optimal pour une viande savoureuse et une bonne texture soit **un poids moyen de 1 à 1,5 kg**.

### 1.2. Caractéristiques des lapins

Plusieurs traits physiques et comportementaux caractérisent le lapin. Physiquement, il possède de longues oreilles, de longues pattes postérieures, une courte queue touffue et des pieds bien fournis avec de grandes griffes. Sur le plan du comportement, le lapin est un animal curieux, affectueux, mais aussi peureux et méfiant. Il est instinctif, sociable, et peut être très attaché à son propriétaire.

Les souches de lapins couramment utilisées au Bénin sont les lapins communs. Nous n'avons pas une race de lapin propre au Bénin. Nos lapins sont issus des croisements anarchiques de toutes les races de lapin importées depuis la colonisation. Cependant, le lapin commun du Bénin s'apparente beaucoup plus à ceux des races moyennes. Le lapin commun est **fertile et sa portée va de 04 à 06 lapereaux**. Les sujets à commercialiser doivent avoir l'âge optimal pour une viande savoureuse et une bonne texture soit **un poids moyen de 2,5 et 4 kg à l'âge adulte**.

## 2. Exigences relatives aux conditions des élevages

### 2.1. Logement (bâtiments et parcours)

- Pour le cas des poulets, il faut des dispositions suivantes :

- Bâtiments spacieux, bien ventilés et lumineux.
- Parcours herbeux avec accès à l'ombre et à l'eau.
- **Densité d'élevage limitée** pour le bien-être animal soit **au maximum 10 poulets par m<sup>2</sup>** dans un bâtiment ou 1 poulet disposant de 4m<sup>2</sup> d'espace en plein air sur parcours.
- Rotation des parcours pour éviter les maladies et favoriser la régénération de la végétation.

Un élevage de poulets réussi repose sur une combinaison de facteurs techniques, environnementaux et de bonnes pratiques de gestion pour garantir le bien-être des animaux et la qualité des produits. La viande de poulets élevés en divagation est plus appréciée que la viande de poulet élevé en enclos

- Pour les **lapins**, il faut comme logement :
- **Clapiers rudimentaires** : Souvent construits avec des matériaux locaux comme le bois, le bambou, la terre ou des paniers. Ils peuvent être surélevés ou au sol.
- **Enclos ou parcs** : Dans certains cas, les lapins sont élevés au sol sur copeaux dans des enclos plus ou moins grands, parfois avec une possibilité de creuser des terriers. Les parcs doivent avoir une **surface de 2 à 5 m<sup>2</sup>** mais la **densité va à 6 lapins au m<sup>2</sup>**.
- **Espace** : Les lapins ont besoin d'espace pour se déplacer, sauter et se tenir debout. Les cages doivent être suffisamment grandes, avec une surface minimale par lapin variant selon le type d'élevage et l'âge des animaux.
- **Matériaux** : **Le sol des cages doit être adapté pour faciliter l'évacuation des déjections et limiter les risques sanitaires**. Le grillage galvanisé est souvent utilisé, mais il est important d'ajouter des éléments pour le confort des pattes, comme des repose-pieds.
- Densité variable : La **densité** d'animaux par logement peut être élevée : **6 au m<sup>2</sup>**.

Un élevage de lapins réussi repose sur une combinaison de facteurs, allant de l'aménagement des espaces à la gestion sanitaire en passant par l'alimentation et la reproduction



**Photo 1.** Elevage de poulets dans un espace clôturé et aéré



**Photo 2.** Elevage des poulets dans un bâtiment



**Photo 3.** Elevage sur parcours herbeux



**Photo 4.** Elevage sur litière dans clapier



**Photo 5.** Élevage traditionnel sur litière - la litière est bien propre, mais pas l'eau de boisson !



**Photo 6.** Cage clapier pour élevage de lapins

## 2.2. Bien-être animal

Le bien-être animal fait référence à l'état physique et mental d'un animal en relation avec les conditions dans lesquelles il vit et meurt. Un animal est considéré en bon état de bien-être s'il est en bonne santé, confortable, bien nourri, en sécurité et capable d'exprimer des comportements naturels. Les cinq **principes fondamentaux du bien-être animal, reconnus internationalement, sont les suivants** :

- Absence de faim, de soif et de malnutrition : Les animaux doivent avoir accès à une quantité suffisante d'eau fraîche et à une alimentation appropriée pour maintenir leur pleine santé et leur vigueur : accès des parcours extérieurs herbeux et ombragés ;

- Absence de peur et de détresse : Les conditions d'élevage et de manipulation doivent éviter toute souffrance mentale (manipulations calmes des lapins) ;
- Absence de stress physique ou thermique : Les animaux doivent disposer d'un environnement confortable avec un abri approprié contre les intempéries et une température adaptée (accès à des perchoirs et à des bains de poussière chez les poulets alors que chez les lapins, il y a interdiction des cages et des systèmes d'élevage intensif) ;
- Absence de douleur, de lésions et de maladie : Des mesures préventives doivent être mises en place, et un diagnostic et un traitement rapides doivent être assurés en cas de blessure ou de maladie ;
- Possibilité d'exprimer les comportements normaux de son espèce : Les animaux doivent avoir suffisamment d'espace, des installations adéquates et la compagnie d'autres animaux de leur espèce si nécessaire pour exprimer leurs comportements naturels. (Picorage, grattage chez les poulets tandis que chez les lapins, c'est la possibilité de se déplacer, sauter, ronger, se cacher)

### **2.3. Santé animale**

La santé animale fait référence à la prévention des maladies par des mesures d'hygiène et une alimentation équilibrée, le renforcement du système immunitaire, l'utilisation des traitements naturels (phytothérapie, homéopathie) en priorité et à la limitation stricte de l'usage des antibiotiques. On fait recours aux biopesticides pour les soins et les préventions des affections chez les sujets.

En matière d'hygiène chez le lapin, un nettoyage régulier des cages et des équipements est essentiel pour prévenir les maladies. Une bonne hygiène, une alimentation adaptée et une surveillance régulière permettent de prévenir l'apparition de maladies. Il est important de veiller au bien-être des lapins en leur offrant un environnement stimulant et en évitant le stress.

Pour la désinfection des locaux, on peut utiliser la bouillie de cendre, l'eau fermentée de maïs, les extraits aqueux de feuilles de neem, l'eau salée, le dettol ou l'eau de javel.

Les plantes utilisées dans les systèmes d'élevage sont multiples et de caractéristiques différentes. Certaines sont reconnues pour leur richesse en vitamines, en minéraux et autres constituants entrant dans le renforcement du système immunitaire des sujets d'élevage (antibiotiques, vermifuges, etc). Les maladies courantes traitées chez les poulets sont la coccidiose, les infections bactériennes, virales, fongiques. Quant aux lapins, ils peuvent souffrir de nombreuses maladies, dont des problèmes dentaires (malocclusions), digestifs (arrêt du transit, coccidiose), parasitaires (gale), oculaires (abcès, conjonctivites), et des maladies virales comme le VHD (maladie hémorragique

Pour les soins sanitaires, on peut utiliser par exemple les feuilles de vernonia (*Amanvivè* en langue Fon ou *Aloman* en langue Mina), du basilic (Kessou Kessou en Fon ou Hissi Hissi en Mina), du neem (Kininoutiman en Mina), de moringa (Kpatoviman en Mina), de tchayo, de *Heliotropium indicum* (*Koklossoudinkpadjè* en Fon ou *Koklodadouin* en Mina), l'écorce de caïlcédrat, des graines de papaye et de pastèque, etc.

Pour le traitement des poulets, on peut faire les extraits aqueux des feuilles (Moringa ou tchayo ou vernonia ou neem ou koklossoudinkpadjè) puis filtrer et donner l'eau filtrée aux poulets. On répète trois (03) à cinq (05) jours ce traitement puis on renouvelle le mois suivant en variant les feuilles. C'est une seule plante on utilise pour un traitement afin de diversifier les constituants de chaque catégorie de plante. C

Concernant les lapins, il faut broyer les feuilles dans moulinette qu'il faut mélanger aux éléments à utiliser pour faire des granulés à sécher puis donner aux lapins à tout moment. Il est conseiller qu'avant de donner à manger aux animaux surtout aux lapins de leur donner de l'eau à boire avant l'apport de la nourriture pour que le tractus digestif soit bien préparé pour recevoir le bol alimentaire.

L'usage des feuilles pour les traitements et leur variation périodique empêche le développement des pathologies chez les sujets en élevage.

Quelques images illustrant les plantes se trouvent ci-dessous :

	
<b>Photo 7.</b> Plante d' <i>Heliotropium indicum</i> ou Koklodadouin en Mina	<b>Photo 8.</b> Plante de du basilic ou Hissi Hissi en mina
	
<b>Photo 9.</b> Plante de Moringa ou Kpatoviman en Mina	<b>Photo 10.</b> Plante de Vernonia ou Aloman en mina
	
<b>Photo 11.</b> Plante de <i>Ocimum gratissimum</i> ou Tchayo	<b>Photo 12.</b> Plante de <i>Acalypha indica</i> ou Djivi-djivi

### **3. Exigences relatives à l'alimentation**

Le régime alimentaire des **poulets** locaux dans ce cas d'élevage se fait par :

- Aliments locaux et biologiques (céréales, légumineuses, herbes, insectes) ;
- Compléments alimentaires naturels (vitamines, minéraux) ;
- Accès permanent à l'eau propre ;
- Interdiction des OGM.

La gestion de l'alimentation est liée à l'adaptation de l'alimentation aux besoins des poulets (âge, stade de croissance) et à la distribution régulière de nourriture fraîche.

Chez les **lapins**, quelques règles sont à observer à cause de la fragilité des sujets d'élevage :

- Alimentation équilibrée composée de foin, de granulés adaptés, et de légumes frais (fanes, choux, trèfles, etc.) produits localement et de manière agroécologique ;
- Compléments alimentaires naturels (céréales, légumes) issus de l'agriculture biologique ou raisonnée ;
- Interdiction des aliments OGM, des farines animales et des additifs chimiques de synthèse ;
- Il est crucial de fournir de l'eau propre et fraîche en permanence, dans des abreuvoirs adaptés.

### **4. Exigences relatives à la reproduction**

La reproduction des lapins peut être stimulée par la lumière, avec un cycle de reproduction qui varie selon les saisons et les conditions d'élevage. Les lapines ont besoin d'un nid confortable pour mettre bas, préparé avec des matériaux adaptés comme de la paille ou des copeaux de bois. Quelques pratiques à adopter pour réussir :

- Respect du rythme naturel de reproduction des lapines.

- Sevrage progressif des lapereaux qui se fait généralement vers l'âge de 4 à 5 semaines.
- Sélection de races rustiques et adaptées à l'élevage agroécologique.
- Bonne hygiène
- Alimentation adaptée

Pour susciter une bonne prolifcité chez les lapines, il faut incorporer dans son alimentation la feuille de la plante *Acalypha indica* communément appelée djivi-djivi. Ceci provoque l'augmentation du nombre de têtes à la mise bas selon certaines sources.

Au niveau des poulets locaux, après éclosion des œufs, les poussins nécessitent des soins particuliers pour survivre. L'objectif de l'éleveur est fonction de son niveau de technicité et sa disponibilité. Certains préfèrent que les poules conduisent les poussins pendant une période donnée avant de les récupérer et d'autres préfèrent récupérer les poussins afin que les poules reprennent un nouveau cycle de reproduction. L'alimentation des poussins est capitale dans la conduite de l'élevage.

## **5. Exigences relatives à la gestion des déjections**

L'objectif fondamental de l'entretien des locaux d'élevage est le respect des règles d'hygiène mais le recyclage des déjections animales est bénéfique pour la production agricole. Les déjections animales sont parfois valorisées directement pour la fertilisation des cultures ou parfois exploitées comme matières premières dans les techniques de compostage adaptées au contexte local. Les règles d'hygiène imposent la gestion des eaux usées pour éviter la pollution des sols et des eaux ainsi que le nettoyage régulier des bâtiments et des parcours.

## **6. Exigences relatives à l'abattage et transformation**

L'abattage doit se faire dans des conditions respectueuses du bien-être animal avec une hygiène rigoureuse pour garantir la qualité de la viande. Quelques exigences sont relatives à la qualité des produits :

- Qualités organoleptiques : tendreté, saveur, odeur.

- Qualités nutritionnelles : teneur en protéines, faible teneur en matières grasses.
- Absence de résidus de produits chimiques : contrôle et certification.

## **7. Commercialisation**

Il existe des exigences relatives à la commercialisation des produits :

- Circuits courts : vente directe, marchés de producteurs ;
- Valorisation des produits locaux : partenariats avec des restaurateurs, des transformateurs ;
- Communication et sensibilisation : information des consommateurs sur les pratiques agroécologiques et le bien-être animal ;
- Gestion des emballages.

## **8. Suivi et évaluation**

Il existe des exigences relatives au suivi et à l'évaluation

- Mise en place d'un système de suivi des pratiques : cahier d'élevage, indicateurs de bien-être animal, etc. ;
- Contrôles réguliers : audits internes et externes ;
- Évaluation des impacts environnementaux et sociaux : bilan carbone, analyse du cycle de vie, etc. ;
- Certification participative.

## **CONCLUSION**

L'élevage agroécologique des poulets locaux et du lapin est très exigeant et repose sur des spécificités pertinentes. Le respect des critères bien définis aboutit à une production de viande sans danger pour le consommateur. L'engagement des acteurs impliqués dans le processus est capital pour disposer d'un produit spécial qui garantit non seulement la qualité organoleptique mais aussi le bien-être alimentaire et nutritionnel au consommateur. Un suivi rapproché des techniques de production est indispensable pour assurer la qualité des produits d'élevage.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- Guy Apollinaire MENSAH, Isidore GBEGO TOSSA, Delphin O. KOUDANDE, André Boya ABOH, Serge Egide Paulin MENSAH 2015. FICHE TECHNIQUE DE L'INRAB : Traitement des maladies de la volaille à base des plantes médicinales
- 2- Célia Bordeaux (CRA PL), Antoine Roinsard (ITAB) Hervé Juin (INRA EASM), Mathilde Brachet (INRA EASM), Léonie Dusart (ITAVI), Fabrice Morinière (CDA 85), Sophie Pattier (CA 72), Christel Nayet (CA 26), Anne Uzureau (CAB), Julie Carrière (ITAB) 2015. CAHIER TECHNIQUE : Alimentation des volailles en agriculture biologique
- 3- Zoé CUXAC, Animatrice conseillère en PPAM et productions animales : Association à vocation Interprofessionnelle de l'agriculture biologique ; FICHE REGLEMENTAIRE 2021. Elevage des volailles en agriculture biologique
- 4- Roukayath CHABI TOKO 2008. Mémoire du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), Caractérisation phénotypique et gestion de la population de poulets locaux dans les communes de Dassa et de Toffo au Bénin
- 5- Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) 1996. Le lapin, élevage et pathologie
- 6- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et Centre Cunicole de Recherche et d'Informations (CECURI), Université d'Abomey-Calavi, KPODEKON T. T. Marc, DJAGO A. Yaou, YO Tiemoko, ADANGUIDI Jean 2018. Manuel technique de l'éleveur du lapin au Bénin